

## **Le château de Danne, ses Dépendances, son environnement.**

En acquérant le noyau de la terre de Danne auprès la famille de la Motte d'Orveau, il y a 395 ans, notre ancêtre Jules Audouin s'est installé dans le château XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> composé de bâtiments formant deux cours et d'une chapelle attenante à la fuye qui existe toujours.

Cette fuye, grosse tour ronde à toit en poivrière comporte 350 trous de boulin, ce qui indique qu'au moment de sa construction la terre, à raison d'un hectare pour 2 trous, totalisait 175 hectares . Trois canaux « en H » comblés depuis arrosaient 2 jardins classiques rectangulaires, dont l'une des branches s'étendait jusqu'à la fuye.

Outre la fuye et une ancienne grange dans les communs qui seuls subsistent, divers autres bâtiment (jeu de paume, granges...) existaient et ont disparu.

Jacques-Philippe de Bernard de la Barre, en épousant la petite-fille et seule héritière de Jules Audouin, Marie- François-Madeleine Audouin de Danne en 1728, devint seigneur de Danne; de cette alliance naquit Jacques-Philippe en 1730 qui se maria tardivement (à 55 ans), en 1785, avec sa cousine Henriette de Bernard de la Roche dont en 1787, deux ans avant de mourir (en 1789) il eut un fils, prénommé lui aussi Jacques-Philippe. Cet « enfant du miracle » vécut sa première enfance pendant la période révolutionnaire ; en 1793, sa mère sachant qu'en cachant des prêtres réfractaires elle risquait sa propre vie et celle de son fils, le confia à des fermiers fidèles avant d'être dénoncée et traduite devant le tribunal révolutionnaire d'Angers où elle fut condamnée à mort ; alors que tous les meubles et tableaux de sa maison étaient saisis, la terre fut préservée, « gros maman », comme on la surnommait, n'étant pas partie en exil .

Elle ne dut son salut qu'à la chute de Robespierre, le 9 thermidor, la veille de la date prévue pour son exécution, et vécut jusqu'en 1835.

En 1811, Jacques-Philippe épousa Constance-Caroline de Contades, arrière- petite-fille du maréchal de Contades, le bâtisseur de Montgeoffroy.

Constance-Caroline tenait son premier prénom de sa naissance en exil sous la terreur au bord du lac de Constance .

Ses convictions monarchiques lui venaient de la tradition héritée de son arrière grand-père Contades qui était un favori de Louis XV et de l'influence de son grand-père, le marquis de Bouillé, organisateur malheureux de la fuite de Louis XVI et sa famille à Varenne.

Jacques-Philippe partageant ses convictions légitimistes, ils firent le projet de recevoir à Danne Madame Royale, sœur de Louis XVI, seule rescapée de la prison du Temple et pour cela de construire une nouvelle demeure plus digne d'elle. C'était un excellent prétexte pour abandonner une maison que Constance-Caroline trouvait inconfortable et humide (en bas de pente) pour en bâtir une autre un peu plus haut sur un terrain plus sain . Ce qu'ils firent à partir de 1826.

Comme ils y demeurèrent jusqu'à leur installation dans leur nouvelle maison, ils ne purent réutiliser les matériaux de récupération provenant de la démolition de l'ancien château qu'ultérieurement pour la construction des Dépendances.

L'actuel château, construit pour l'essentiel sous le règne de Charles X par l'architecte Delaunay-Maussion, est d'époque restauration, dernière période néo-classique, alors que des architectes élaboraient déjà des projets de châteaux néo-gothiques.

Malheureusement pour Constance-Caroline et son époux, le nouveau château n'ayant été terminé qu'en 1832, sous le règne de Louis-Philippe , roi des Français, dont ils contestaient la légitimité; ils ne purent pas y recevoir Madame Royale partie en exil.

Par fidélité à leurs principes, ils décidèrent de ne pas construire le grand perron de la façade ouest (dont la porte de rez-de-chaussée ouvrit sur le vide pendant 40 ans) avant le couronnement du roi légitime.

La tentative de restauration manquée du comte de Chambord en 1872 le convainquant qu'il se battait désormais pour une cause perdue, Jacques-Philippe (alors veuf de Constance-Caroline) se résigna à faire construire une voûte sur laquelle on monta les pierres de son grand perron en attente depuis 40 ans.

Les excellentes proportions de l'actuel château, vaste rectangle de 15 mètres X 30 sur 4 niveaux, aux têtes de cheminées à 23 m de hauteur, font sous-évaluer la taille réelle de ce grand volume couvert par un toit en ardoises à quatre pans orné de lucarnes.

Les deux grandes façades est et ouest sont surmontées de frontons ; celui de l'est est orné des armes Danne/Contades encadrées de deux sauvages portant une couronne comtale, celui de l'ouest est percé d'un oeil-de-bœuf rond sculpté d'oves et de perles, qu'encadrent des tiges et des feuilles de laurier .

Le sous-sol semi-enterré et entièrement voûté de pierres de tuffeau contient les anciennes cuisines, les caves et le départ de l'escalier, les murs en granit tout-venant comme pour tous les étages sont revêtus en façade de parements de dalles de granit bouchardé rectangulaires ; les grandes façades du rez-de-chaussée, marquées à environ 3 m du sol naturel par un cordon de granit, sont percées de 7 fenêtres d'une hauteur de 4 grands carreaux. Les fenêtres de l'étage marqué par un autre cordon sont superposées, mais d'une hauteur de 3 carreaux. Le côté nord est composé sur un rythme de 4 fenêtres (dont plusieurs fausses fenêtres prenant la place de vraies ouvertures jamais percées pour ne pas nuire à la dispositions de meubles dans les pièces, respectent la symétrie de la composition) ; le sud a un rythme de 3 fenêtre, plus harmonieux que le nord, modifié pour que le grand salon soit éclairé par 2 fenêtres sur cette façade.

Les façades sont traitées en enduit sable et chaux, à l'exception des avant-corps qui sont en tuffeau, La modénature en tuffeau est très raffinée et ample : c'est le cas des corniches moulurées sur une grande hauteur et très débordantes, sur lesquelles repose une bordure de tuiles plates horizontales qui joint l'aplomb des murs et le bas de la toiture; c'est aussi le cas des 8 pilastres, ceux qui encadrent l'avant-corps étant cannelés, et les doubles pilastres qui se retournent aux angles étant plats . Tous sont couronnés de chapiteaux ioniques. Il faut particulièrement noter la qualité sculpturale du retournement de ces chapiteaux d'angle. Le rez-de-chaussée est desservi à l'est par un perron à deux volées en granit par lequel on accède à la porte de l'entrée.

A l'ouest le grand perron (élevé tardivement comme mentionné ci-dessus) à une seule volée de marches parallèles à la façade, aboutit à une terrasse sur laquelle donne la salle-à-manger. Cette pièce, la plus importante de la maisons (70 m<sup>2</sup>) est ornée de deux niches encadrées de pilastres à chapiteaux, et de corniches moulurées. Sa hauteur sous plafond est de 4,20 m, comme le reste de l'étage,

Quatre pièces par étage, y compris au second mansardé, sont ornées de cheminées de marbre surmontées de trumeaux du décorateur parisien Romagnési, composés à partir de ses catalogues conservés sur place et ont fait l'objet de nombreux courriers, conservés sur place, entre le décorateur et Jacques-Philippe.

Les étages sont desservis par un escalier à noyau creux de 70 marches et trois paliers engravées dans les murs, assemblés pour constituer un effet continu de voûte, le tout construit en pierres des carrières de Langon dans la région de Bordeaux, grès aussi solide mais moins lourd que le granit.

Ajouté à l'indice des tuiles plates, celui d'un modèle d'escalier caractéristique du Bordelais et inconnu en Anjou, laisse à penser que notre ancêtre Jacques-Philippe avait dû , comme beaucoup de jeunes aristocrates de son époque, effectuer un tour de France, voire d'Europe, dans sa jeunesse et en avait retenu quelques enseignements .

Après la fin des travaux, il eut l'autorisation d'échanger l'emplacement de l'actuelle route de Saint-Martin du Bois qui lui appartenait contre la route de l'époque, à la hauteur des actuelles bornes qui délimitent la pelouse d'arrivée, afin de tracer une large avenue, *axe triomphal* centré sur le château pour se raccorder à l'actuelle route, à 500 mètres de la façade.

Jacques-Philippe fut un veneur célèbre, avec ses 4 fils, pour « l'équipage Danne », le premier à courir le chevreuil . Les 15 chambres de la maisons étant occupés par sa famille, dont de nombreux enfants, et les domestiques, il fit construire en 1842 pour y recevoir ses invités pendant les périodes de chasse à courre, par l'architecte Delarue, ce que d'aucuns appellent « le second château » .

Ce dernier témoignage d'architecture néo-classique, couvert d'un toit d'ardoises à quatre pans sans

lucarnes, à sous-sol voûté en granit, rez-de-chaussées et étage aux façades nord et sud conçues sur un rythme de 7 fenêtres, est composé de 10 chambres à l'étage, beaucoup plus sobres que celles du château, au rez-de-chaussé de diverses pièces à vivre elles aussi très sobres, de plusieurs garages au nord et à l'est d'une orangerie de 70 m<sup>2</sup> et 7 m de hauteur.

Les trois grandes baies cintrées de l'orangerie sur 2 étages percées dans le mur de tuffeau orienté à l'ouest ainsi que les 5 petites fenêtres cintrées à l'étage de la façade nord ( au-dessus des portes des garages) elles aussi percées dans un mur de tuffeau, constituent un rappel de *l'ordre monumental* qui a présidé à la conception du château et de l'avenue.

Les fenêtres de l'orangerie donnent sur le mur ouest du jardin de 5 500 m<sup>2</sup> construit à la même époque.

Ce jardin rectangulaire, entièrement clos de murs englobant à deux de leurs angles des tourelles rondes à toit en poivrière, est composé de 6 carrés délimités par des allées aux entrecroisements desquelles on trouve 2 bassins ronds en granit dont un est assorti en son milieu d'une île qui enferme le puits construit pour alimenter les bassins en eau.

Le dessin de ce jardin est dû à André Leroy, célèbre jardinier angevin dont une place porte le nom à Angers ; on lui doit en particulier les curieux murs à redents nord et sud, conçus pour favoriser l'exposition au soleil, comme ceux des vergers de Montreuil, dans la région parisienne, à l'époque premiers producteurs d'abricots du pays.

Au nord et en annexe de ce grand jardin, on en trouve un plus petit qui était la cour des chiens de l'équipage, fermé par « la petite maison » où habitait le piqueux.

Les campagnes de construction s'achevèrent entre 1873 et 1875, par l'édification de deux bâtiments d'exploitation, le plus grand étant celui de l'étable, de l'écurie et de leurs annexes, l'autre étant occupé par le poulailler, la boulangerie (fournil), la porcherie et leurs annexes.

Alors que l'ancienne étable de 220 m<sup>2</sup> constitue une des branches d'un bâtiment en croix grecque, l'ancienne boulangerie occupe la branche d'une croix incomplète.

Il faut noter que l'étable est traversée sur toute sa longueur par une allée pavée qui permettait d'aller en tenue de ville d'aller voir ses vaches; la grande hauteur sous le plafond de la pièce de la boulangerie et sous celui de la pièce qui la prolonge, les volets intérieurs, les espagnolettes et ferronneries de leurs 4 fenêtres, l'escalier d'accès au grenier aux marches d'ardoises, donnent à ces lieux un air d'appartement noble que le maître de maison faisait souvent visiter avec fierté.

Ces deux bâtiments, construits par l'architecte Charles Chesneau sont couverts de toits débordants à deux pans en ardoises raccordés par des noues rendues nécessaires par les plans en croix.. Ils sont très soignés : poules, chevaux, porcs et vaches disposant de portes cintrées en tuffeau. Pas de corniches, mais, en tuffeau aussi, des chaînes d'angle et les corbeaux supportant les pièces de charpente des toits débordants.

Ces trois bâtiments forment, avec le mur ouest du jardin une cour qui complète l'ancienne grange du XVI<sup>e</sup>.

Pour répondre aux besoins de notre époque, le « second château » a été recomposé en deux maisons, en ajoutant un escalier récupéré de même époque, l'orangerie et les garages restant en l'état. La grange a été aménagée en salle de conférence et les bâtiments de la boulangerie est devenu un « éco-centre », la qualité de la construction permettant facilement un détournement d'usage plausible. Le bâtiment de l'étable est resté en l'état. Cet ensemble est entouré d'un vaste parc dont le dessin romantique dû au paysagiste Jacques Chevallier vers 1875 a remplacé le tracé du XVI<sup>e</sup> (y compris les deux jardins classiques délimités par des canaux) dont il ne reste que quelques évocations.

La restructuration de la terre selon les principes de Dominique Soltner, auteur de *l'arbre et la haie*, par la création d'allées bordées de haies brise-vents en limites de champs, ou traversant de nouveaux et d'anciens boisements, a permis la création d'un réseau de 25 km de promenades.

Charles de DANNE, le 18 février 2021

